



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON



ANNEXE 9 : Attestation de Dossier Médical Partagé (DMP)

Je, soussigné,, autorise l'EPCAPA à mettre en place le Dossier Médical Partagé.(DMP).

Je déclare avoir été informé que le DMP est un dossier médical informatisé, accessible via Internet et qu'il permet aux professionnels de santé qui prennent en charge le Résident de partager les informations de santé utiles à la coordination des soins du Résident.

Dijon, le.....

Le Résident ou son Représentant légal